



De nouvelles voies
pour les femmes
depuis 1875

POUR UN REDÉVELOPPEMENT INCLUSIF, SOLIDAIRE, SÉCURITAIRE, VERT ET OUVERT

Réflexions du Y des femmes de Montréal
déposées dans le cadre des consultations de l'Office de consultation publique de Montréal
sur le redéveloppement du site de l'ancien Hôpital de Montréal pour enfants.

Mars 2017

LE Y DES FEMMES DE MONTRÉAL

Le Y des femmes de Montréal a été fondé le 23 février 1875 ce qui en fait un des organismes communautaires avec la plus longue histoire de la métropole. Dès sa fondation, le YWCA avait pignon sur rue en plein cœur du centre-ville de Montréal. Au fil du temps, le Y des femmes de Montréal a su se renouveler, s'adapter aux besoins des femmes et des filles à travers toutes les époques et accompagner des centaines de milliers d'entre elles dans de nouvelles voies vers un avenir meilleur.

Aujourd'hui, la mission du Y des femmes de Montréal
BÂTIR ENSEMBLE UN AVENIR MEILLEUR POUR LES FEMMES ET LES FILLES,
est inspirée par sa vision
D'UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE OÙ LES FEMMES ET LES FILLES
ONT LE POUVOIR ET LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER À LA MESURE DE LEURS CAPACITÉS.

Pour arriver à réaliser cette mission, le Y des femmes a identifié la réduction de trois enjeux sociaux pour orienter ses actions : l'ensemble des violences faites aux femmes et aux filles ainsi que l'exclusion et les inégalités sociales et de genre.

Les différents programmes et services rassemblés au sein de nos quatre familles d'action : services résidentiels, services d'employabilité, services jeunesse et services à la collectivité, contribuent tous à l'atteinte de cet impact social. En s'appuyant sur les valeurs de respect, non-violence, équité, intégrité, solidarité et innovation, le Y des femmes de Montréal priorise la sécurité des femmes et leur développement optimal (prise de conscience, connaissances, compétences, comportements) afin de les accompagner dans leur cheminement vers la stabilité, l'autonomie, la résilience, le développement du leadership et de la participation citoyenne.

Cette mission ne peut s'accomplir qu'en étroite collaboration avec de multiples acteurs et partenaires du milieu communautaire et en participant activement à différentes instances de concertation municipales et communautaires (comme la Table de concertation du quartier Peter- McGill, le RAPSIM, la FOHM, Familles centre-ville, Montreal Urban Aboriginal Homelessness Working Committee, Coalition des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), Table des groupes de femmes de Montréal, etc.)¹

Fort de 142 ans d'histoire et d'expertise acquises en plein cœur de la ville de Montréal et en collaboration constante avec une multitude de partenaires de tous les milieux, ainsi qu'en conformité avec ses valeurs et son approche d'accompagnement et d'interaction avec le milieu, le Y des femmes de Montréal émet les recommandations suivantes au regard du redéveloppement de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Nous croyons que ce projet pourrait être une belle occasion pour la ville de Montréal de démontrer savoir-faire, leadership et vision d'avenir en termes de développement social.

¹ Voir la liste complète dans le Rapport annuel 2015-2016 du Y des femmes de Montréal et de la Fondation Y des femmes, p. 19 www.ydesfemmesmtl.org/wp-content/uploads/2013/10/RA-2016-fr.pdf

GRANDS PRINCIPES

Les réflexions soumises par le Y des femmes de Montréal se fondent sur les grands principes suivants et nous considérons que le projet de redéveloppement doit également inclure ces principes dans son approche globale.

Toute stratégie, politique, programme ou service touchant directement la population doit utiliser une analyse différenciée selon les sexes (A.D.S.) qui inclut d'autres facteurs de risque et de vulnérabilité (femmes ou filles² handicapées, racisées, autochtones, âgées, immigrées), bref une perspective intersectionnelle genrée (A.D.S.+). Ces facteurs doivent être pris en compte au moment de concevoir des milieux de vie inclusifs et sécuritaires pour toutes et tous.

Le premier article de la charte québécoise des droits et libertés de la personne stipule que « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ». Le Y des femmes de Montréal considère le logement comme une des conditions essentielles à cette sûreté fondamentale des personnes.³

Nous considérons également que tout projet touchant les populations vulnérables (comme les personnes itinérantes au centre-ville), pour être vraiment inclusif, doit se faire en consultation directe avec ces dernières, dans des conditions favorables et accessibles, favorisant l'échange et une participation réelle. Par exemple, l'expérience des personnes itinérantes est essentielle pour comprendre leurs besoins et discuter d'enjeux concrets et de solutions pour briser le cycle de l'itinérance. Leur expérience de vie sans domicile fixe et sécuritaire doit être prise en compte et considérée comme une expérience valide, une expertise et non plus une source de marginalisation...

Finalement, le Y des femmes de Montréal croit que les principes du *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*⁴ doivent être appliqués dans l'élaboration de ce redéveloppement. Les solutions mises de l'avant dans ce guide profitent à l'ensemble des groupes sociaux les plus touchés par l'insécurité (personnes âgées, handicapées, enfants). Si l'environnement urbain est sécuritaire pour ces groupes, il le sera forcément pour toutes et tous.

RECOMMANDATIONS

Le Y des femmes de Montréal est situé dans le quartier Peter-McGill, en plein cœur du centre-ville de Montréal. Nous avons une expérience directe avec la population concernée par le redéveloppement de l'Hôpital de Montréal pour enfants. La diversité de nos participantes nous permet de constater les besoins des femmes et familles, des aînées, des femmes marginalisées, nouvellement arrivées, de celles qui sont de passage ou en transit.

² L'expression femmes ou filles inclut les personnes transgenres ou transsexuelles qui s'identifient en tant que femmes ou filles.

³ Ces grands principes sont à la base des recommandations émises par le mouvement des YWCA lors de consultations publiques nationales. Voir, entre autres, le mémoire soumis aux consultations publique sur la Stratégie nationale sur le logement. Disponible en ligne ywcacanada.ca/data/documents/00000533.pdf

⁴ Paquin, Sophie. Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire. Ville de Montréal, 2002, 163 p. Disponible en ligne www.ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/Guide_aménagement_environment_urbain_sécuritaire.pdf

La Stratégie centre-ville est un des documents qui a inspiré notre réflexion, tout comme l'étude approfondie des besoins dans le quartier Peter-McGill, effectuée en 2014 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.⁵ Le mémoire soumis par la Table interaction Peter McGill résume de façon exemplaire les besoins identifiés dans cette étude et nous sommes totalement solidaires des recommandations émises par ce regroupement, auquel nous participons activement.

DU LOGEMENT SOCIAL ABORDABLE ET SÉCURITAIRE... *pour les familles et pour elles*

Le quartier manque cruellement de logement pour les familles ce qui provoque en partie l'exode de ces dernières. Au moment de la naissance du second enfant (parfois même dès le premier), le logement devient vite trop petit et les familles quittent le centre-ville. La Stratégie centre-ville reconnaît cet état de faits et souligne d'ailleurs que les grands projets de redéveloppement sont particulièrement ciblés pour répondre aux besoins des familles (grands logements, espaces extérieurs) et qu'une offre de logement répondant aux besoins des populations à faibles revenus et des personnes vulnérables sera favorisée, notamment dans le cas du redéveloppement de l'Hôpital de Montréal pour enfants.⁶

D'autre part, la situation des femmes face au logement abordable est différente de celle des hommes. Les statistiques le démontrent : les femmes ont de moins bons salaires que les hommes, elles occupent davantage d'emplois à temps partiel, précaires ou faiblement rémunérés,⁷ elles vivent plus longtemps, elles sont les cheffes de familles monoparentales à plus de 85%, et elles sont les principales victimes des violences sexuelles et conjugales.⁸ Les mères monoparentales font l'objet de discrimination lorsqu'elles cherchent un logement pour elles et leurs enfants. Dans cette optique, la question du logement familial abordable est particulièrement cruciale pour elles.

De plus, pour les femmes et les enfants ayant subi de la violence sexuelle, conjugale ou familiale, un environnement sécuritaire adapté aux besoins des femmes est nécessaire pour retrouver la sécurité et la confiance. Nous croyons que réserver des logements sociaux aux femmes (seules ou avec enfants) est particulièrement important.

Le Y des femmes de Montréal recommande:

- Que la majorité des unités de logement social soit destinée aux familles;
- Que l'ancienne résidence des infirmières soit intégré au volet du logement social;
- Que des unités de logement social soient réservées aux femmes (seules ou avec enfants);
- Que le logement abordable prévu dans les tours privées corresponde au budget et aux besoins d'espace des familles.

⁵ Disponible en ligne : www.ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P82/4.4_etude-de-besoins-quartier-peter-mcgill-2014.pdf

⁶ *Stratégie centre-ville, Soutenir l'élan*. Document de consultation 2016. P. 48.

⁷ Les chapitres 3 et 5 du *Portrait statistique. Égalité femmes- hommes – Montréal* publié par le Conseil du statut de la femme en 2015 livrent une analyse détaillée sur ces questions. Disponible en ligne www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_statistique_egalite_femmes_hommes_montreal_2015.pdf

⁸ Le chapitre 7 du même ouvrage donne un portrait spécifique de la région de Montréal à cet égard. Le taux de femmes adultes victimes d'agressions sexuelles dans la région de Montréal est le plus élevé au Québec. P. 70

ALLER À L'ÉCOLE DANS SON QUARTIER

Les données démographiques du quartier Peter-McGill font état d'une hausse de population cinq fois plus rapide dans ce quartier que dans le reste de la ville de Montréal.⁹ Si on note une hausse marquée du groupe des 0-4 ans, on remarque toutefois une stagnation en ce qui concerne les 5 -10 ans et les 11-19 ans et une diminution des adultes âgés de 45-54 ans.¹⁰ Les commentaires que nous recevons de parents d'enfants d'âge préscolaire nous expliquent clairement cette donnée démographique : le quartier Peter-McGill ne dispose d'aucune école primaire ou secondaire publique et manque de lieux de loisirs et d'activités culturelles, familiales et communautaires. Quand les enfants arrivent en âge de fréquenter l'école, plusieurs choisissent de quitter l'arrondissement pour se rapprocher d'une école pour les enfants. Ceux qui restent doivent se résoudre à envoyer leurs enfants à l'école Saint-Léon de Westmount.

Lors d'une rencontre de la Table interaction Peter-McGill, une représentante de la Commission scolaire de Montréal soulignait que la construction d'une école primaire au centre-ville était une priorité pour la CSDM. Il y a déjà près de 330 enfants qui doivent aller à l'école à Westmount et ce nombre pourrait croître pour atteindre près de 500 enfants dès 2019.

L'école de quartier est un élément essentiel pour créer un sentiment d'appartenance à un quartier et favoriser une pleine intégration sociale. De même, la présence d'une école primaire permettrait de partager des installations avec le centre communautaires, permettant ainsi de maximiser l'utilisation de ces espaces. Nous croyons d'ailleurs que cette école pourrait être installée dans le même basilaire que le centre communautaire. La cour d'école, quant à elle, pourrait être construite sur le toit du basilaire, comme dans le cas de plusieurs écoles dans d'autres métropoles? De la sorte, la superficie du parc Henri-Dunant ne serait pas diminuée et tous seraient gagnants.

Le Y des femmes de Montréal recommande :

- Qu'une école primaire publique soit établie dans le basilaire prévu pour le centre communautaire en y ajoutant un ou deux étages;
- Que la cour d'école soit située sur le toit jardin du basilaire pour ne pas diminuer la superficie du parc Henri-Dunant.

DES ACTIVITÉS DE QUARTIER QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DE LA POPULATION

Le centre communautaire Peter-McGill devra être doté d'installations qui permettent de répondre aux besoins de la population incluant les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les autochtones, les enfants et adolescents et qui seraient complémentaires à celles qu'on trouvera dans l'école primaire. Par exemple, une salle de spectacle, une bibliothèque, une halte-garderie, des espaces de cuisine collective, un café communautaire, des espaces pour des activités physiques de tout genre (incluant le matériel nécessaire pour l'aménagement d'une patinoire en hiver).

⁹ Étude des besoins du quartier Peter-McGill, p. 32

¹⁰ Idem, p. 31

Dans le projet présenté, tous les toits des tours privées sont dotés de piscines. Nous croyons qu'une piscine publique serait également bienvenue au sein des installations du centre communautaire pour le plus grand bénéfice de la population du quartier. De même, des jardins communautaires gérés par le centre pourraient être construits sur les toits des tours locatives ou des logements sociaux. Ce serait un projet novateur d'agriculture urbaine intégrée dans un concept de milieu de vie mixte et permettrait de compléter de belle façon les activités offertes par le centre communautaire et d'enrichir les activités de cuisine collective.

Les organismes du milieu possèdent l'expertise nécessaire pour assurer la mise en œuvre, la gestion, l'animation et le développement de ces lieux. Ils sont en contact constant avec les résidents du quartier et ils connaissent bien leurs besoins. Nous croyons qu'ils devraient être consultés à toutes les étapes de mise en œuvre et de conception du centre communautaire.

Le Y des femmes de Montréal recommande :

- Que le centre communautaire Peter-McGill soit muni d'installations qui permettent de répondre aux besoins de la population (activité physique, cuisine collective, café communautaire, spectacles, bibliothèque, halte-garderie, jardins communautaires, piscine);
- Que les organismes du milieu (incluant les organismes desservant les populations autochtones présentes au centre-ville) soient consultés pour l'élaboration, la gestion, l'animation et le développement du centre communautaire;
- Que les personnes itinérantes du centre-ville soient aussi consultées pour entendre leurs besoins par rapport à ce que le centre communautaire pourrait leur offrir.

DES ESPACES VERTS POUR ALLER JOUER DEHORS ET RÉDUIRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

Le Y des femmes possède une charte d'engagement éco-responsable et a mis en place, en 2012, un des rares toits verts au centre-ville. Nous sommes sensibles à la notion d'îlots de chaleurs et au besoin d'espaces verts dans un environnement urbain équilibré.

Voilà pourquoi nous croyons que nous considérons que les toitures des édifices du projet devraient être convertis en toits verts (ou en jardins communautaires pour les logements locatifs, sociaux et communautaires) pour réduire les îlots de chaleur, contribuer à la qualité de l'air et encourager l'agriculture urbaine.

De plus, nous jugeons que la superficie allouée au parc Henri-Dunant pourrait définitivement être agrandie en suivant les recommandations émises par la Table interaction Peter-McGill. Les enfants et les jeunes ont besoin d'espaces verts pour la pratique du sport autonome ou dans des ligues de quartier, sans structures décoratives qui viennent sectionner l'espace et limiter la pratique sportive.

Les espaces verts au sol devraient être maximisés et ouverts à tous, à l'opposé de la tendance actuelle privilégiant les « jardins minéraux » ou des parcs privés avec aménagements paysagers. Les rues Tupper et Sussex pourraient devenir des rues vertes partagées. De la sorte, la « coulée verte » s'en trouverait accrue et le projet dans son entier pourrait véritablement prétendre à réduire l'effet des îlots de chaleur au centre-ville.

Finalement, il va de soi que les principes d'aménagement sécuritaires et accessibles pour toutes et tous devraient être appliqués pour la conception de tous ces espaces publics.

Le Y des femmes de Montréal recommande :

- que les toitures de tous les édifices soient aménagés en toits verts ou en jardins communautaires;
- que les espaces verts au sol soient maximisés et accessibles à toute la population du quartier;
- que la superficie du parc Henri-Dunant soit augmentée en suivant les recommandations de la Table interaction Peter-McGill;
- Que les principes d'aménagement accessibles à tous et sécuritaires soient appliqués.

TENIR COMPTE DES POPULATIONS AUTOCHTONES MARGINALISÉES

Le Y des femmes de Montréal reconnaît et souhaite souligner que le territoire visé par le redéveloppement de l'Hôpital de Montréal pour enfants est sur le territoire traditionnel de la nation Kanien'keha:ka (Mohawk) et que ce territoire a longtemps été un lieu de rencontres et d'échanges entre diverses nations.

Les communautés autochtones sont bien présentes au centre-ville. Malheureusement, la détresse autochtone est aussi douloureusement présente au centre-ville. En toute cohérence avec la Commission de vérité et réconciliation, nous croyons que le redéveloppement doit inclure des structures et des services adaptés aux besoins spécifiques des communautés autochtones et que ceux-ci doivent être mis en place, *en concertation et en étroite collaboration avec les communautés présentes au centre-ville*, que ce soit au niveau du logement, des soins de santé traditionnels autochtones, de la culture, etc.

De même, comme geste de réconciliation et toujours en cohérence avec la Commission de vérité et réconciliation, nous pensons qu'une oeuvre ou structure – élaborée en concertation avec – ou par – les communautés autochtones – pourrait reconnaître l'apport fondamental des nations autochtones dans la création, l'histoire et le développement de la ville de Montréal.

Il ne nous appartient pas de faire des recommandations au nom des nations autochtones. Voilà pourquoi la seule recommandation que le Y des femmes émet à cet égard est la suivante :

- Que les populations autochtones soient consultées
 - pour le redéveloppement du site;
 - pour la reconnaissance de leur apport dans l'histoire de la ville (oeuvre ou structure ou tout autre moyen);
 - pour l'élaboration du centre communautaire;
- Que leurs recommandations soit prises en considération.

CONCLUSION

Le Y des femmes de Montréal considère que l'écoute et la collaboration sont fondamentales pour construire des projets véritablement inclusifs, où tous et toutes se sentent bienvenus, en sécurité et considérés. Voilà pourquoi nous sommes heureuses que des consultations publiques aient lieu pour entendre les citoyennes de Montréal sur le redéveloppement de l'ancien Hôpital de Montréal pour enfants et nous sommes fières d'y participer.

Nous souhaitons que le dialogue avec le milieu communautaire se maintienne tout au long du développement de ce projet. Le Y des femmes de Montréal demeure à votre disposition pour toute question ou collaboration future en vue d'en arriver à un projet inclusif, solidaire, sécuritaire, vert et ouvert.